

Département des études et de la recherche

Rapport du jury
Contrats postdoctoraux d'excellence pour les jeunes chercheurs
INHA/MESRI
2022

Le 3 février 2022, le jury d'attribution des contrats postdoctoraux d'excellence s'est réuni, par visioconférence.

Le jury était composé de :

- France NERLICH, directrice du département des études et de la recherche, INHA
- Vincent DROGUET, sous-directeur des collections, service des Musées de France
- David FIALA, chargé de mission, Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation, MESRI
- Michele BACCI, professeur d'histoire de l'art médiéval, Université de Fribourg
- Anne-Lise DESMAS, conservatrice directrice du département des sculptures et objets d'art, J. Paul Getty Museum, Los Angeles
- Monica JUNEJA, professeure d'histoire de l'art global, Heidelberg Centre for Transcultural Studies
- Ludovic LAUGIER, conservateur en chef, Musée du Louvre, excusé

Il s'agissait de la première édition de ce dispositif, souhaité par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et par le Ministère de la Culture, coordonné par l'INHA afin de soutenir la recherche en sciences humaines et sociales.

Les deux contrats postdoctoraux proposés sont financés par une subvention du MESRI et s'inscrivent dans le plan SHS du Ministère. Les contrats ont une durée d'un an, renouvelable une fois. L'appel à candidatures était ouvert du 19 octobre 2021 au 5 janvier 2022 et a permis d'enregistrer cinquante dossiers remplissant les critères d'éligibilité.

Trente sept candidatures concernaient des thèses soutenues à Paris ; neuf concernaient des thèses soutenues en France hors Paris et quatre concernaient des thèses soutenues dans des universités de l'Union européenne hors France.

Comme indiqué dans l'appel à candidatures, les contrats postdoctoraux sont réservés à de jeunes docteurs (pour cette édition, ayant soutenu entre 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2022), toutes disciplines confondues mais dont les projets de recherche ont trait à l'histoire de l'art questions d'histoire de l'art et du patrimoine, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Le jury tient à signaler que le niveau général des projets était vraiment très élevé. Certains dossiers manquaient cependant de perspective et s'inscrivaient plus dans une continuité de la thèse, sans présenter de réelle nouvelle recherche.

Si le principal critère retenu pour la sélection a été l'excellence des dossiers, le jury a été particulièrement attentif aux dossiers qui remplissaient les conditions énoncées dans l'appel à savoir la coopération prévue avec des musées, centres d'art ou lieux patrimoniaux (collections, architecture, publics...), la mobilité internationale.

En amont du jury, les jurés ont attribué à chaque dossier une note globale « A », « B » ou « C » en fonction de qualité du dossier, de l'originalité du sujet, de l'importance accordée à la coopération avec des institutions culturelles, de la mobilité internationale et des perspectives potentielles du projet de recherche pour le futur.

Au moment du jury, les jurés ont confronté leurs appréciations et se sont dans un premier temps concentré sur les dossiers qui avaient été notés « A » par au moins un membre du jury. Cela a permis de faire ressortir une courte liste de dossiers qui ont été évalués de manière très approfondie.

Le jury a ensuite passé en revue l'intégralité des dossiers afin de pouvoir donner son avis sur chaque projet et conforter les premières appréciations.

Après une deuxième discussion collégiale sur les dossiers pré-sélectionnés, le jury a décidé de décerner les contrats postdoctoraux à :

- François PACHA MIRAN, « Les matériaux de la couleur dans les manuscrits des fonds orientaux de la Bibliothèque nationale de France »
- Lucile BRUNEL-DUVERGER, « ICCONIS – Icons from the Coptic Church: an Original Non-Invasive Study »

Ont été classés sur liste complémentaire :

- Chloé ROSNER, « Les archives de l'archéologie en Palestine (XIXe siècle – 1948) »
- Christophe MESLIN, « Naissance d'une gloire picturale et spectaculaire : dinosaures et préhistoire à l'écran (1850-1870) »

En conclusion, le jury se réjouit de la mise en place de ces contrats qui représentent un signal fort pour les sciences humaines et sociales ; le nombre de candidatures démontre toute la vitalité de la recherche dans ce domaine.

Il espère que les prochaines éditions pourront bénéficier à plus de candidats, avec peut-être une diversité des nationalités accrue.

La collaboration avec un lieu d'accueil et l'accord de celui-ci pour accueillir la recherche sera un critère renforcé pour la prochaine édition de ces contrats.



France NERLICH
Directrice
Département des études et de la recherche

Mise à jour 09/02/2022

Mme BRUNEL-DUVERGER ayant obtenu un autre contrat postdoctoral et s'étant désistée, le deuxième contrat postdoctoral est attribué à Mme Chloé ROSNER, première sur la liste complémentaire.